

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**9 Octobre 2020**

**Étaient présents :**

MMES VIEL Catherine Maire, , CHOISNARD Marcelle, GIOT Sophie, Mme LORET Laura.

MM. FOUAUX Antoine 1er adjoint, PHILIPPE Damien 2ème adjoint, COTTIN Antoine.

**Étaient absents excusés :** LEMANISSIER Nathalie, LELEGARD Sandrine, VIEL Noëlle, ANTHEAUME Claude.

**Étaient absents non excusés :** néant

**Procurations :** Mme LEMANISSIER Nathalie à M. FOUAUX Antoine

Mme LELEGARD Sandrine à Mme GIOT Sophie

Mme VIEL Noëlle à Mme CHOISNARD Marcelle

M. ANTHEAUME Claude à Mme VIEL Catherine.

M. PHILIPPE Damien a été nommé secrétaire de séance.

Début de la séance à 20h.

Mme Le Maire , après avoir demandé à chacun des conseillers s'il a bien reçu le compte rendu du Conseil Municipal en session ordinaire du 25 septembre 2020 et en l'absence de réponse négative procède à la lecture du compte rendu.

**BOUCLE TOURISTIQUE D'INTERET DEPARTEMENTAL DE LA VALLEE DE L'AURE**

Mme Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'itinéraire de la boucle cyclable touristique d'intérêt départemental proposé par la Communauté de communes Isigny Omaha Intercom et le Conseil départemental du calvados sur le territoire communal. Elle présente un plan aux membres du conseil municipal sur le tracé du circuit.

Mme Le Maire précise qu'une aire de pique-nique devrait être créée sur le circuit ; les frais seront à la charge du département et l'entretien à Isigny Omaha Intercom.

Les membres du conseil débattent sur l'utilité de celle-ci, sa situation ainsi que les conséquences de l'implantation de celle-ci.

Après en avoir délibéré et considérant l'intérêt que représente pour la commune la création d'un circuit cyclable touristique sur son territoire, le Conseil Municipal décide de :

- Approuver l'itinéraire proposé par la Communauté de communes et le Conseil Départemental ;
- Autorise Mme le Maire à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public, de gestion, d'exploitation et d'entretien afférente.

## QUESTIONS DIVERSES

Mme GIOT Sophie informe le conseil municipal que le repas des anciens est annulé à cause de la situation sanitaire. Il sera remplacé par la distribution d'un colis par les élus.

L'ordre du jour étant épuisé Mme Le Maire lève la séance à 20h50.

**La secrétaire de séance**

**D.PHILIPPE**

**Le Maire**

**C.VIEL**